
NOTE

DESTINATAIRES : Répondants locaux en retraitement des dispositifs médicaux
Répondants régionaux en retraitement des dispositifs médicaux

EXPÉDITRICE : Anne Fortin, MD, MSc

DATE : Montréal, le 5 juin 2013

OBJET : Échoendoscopes linéaires utilisés en gastro-entérologie

Avis important sur les pratiques en retraitement des dispositifs médicaux

Récemment, un problème d'irrigation d'un canal d'échoendoscopes linéaires utilisés en gastro-entérologie a été constaté dans un établissement de santé du réseau.

Une première intervention par le MSSS auprès d'établissements utilisant le même modèle d'appareils a été effectuée et les pratiques de retraitement se sont révélées conformes et sécuritaires.

Afin de compléter cette intervention, nous demandons aux établissements en collaboration avec leur agence, de vérifier s'ils possèdent un échoendoscope linéaire et, le cas échéant, de vérifier les points suivants :

- la présence de procédures écrites sur le retraitement des dispositifs utilisés en échoendoscopie linéaires;
- le respect des instructions du fabricant des échoendoscopes linéaires, notamment à l'égard de l'irrigation des canaux pendant le processus de retraitement;
- le respect des instructions du fabricant de l'unité de retraitement automatisée des endoscopes (URAE).

Veuillez communiquer avec le Centre d'expertise en retraitement des dispositifs médicaux (CERDM) au 1 (514) 864-5193 ou au cerdm@inspq.qc.ca pour tout problème à l'égard de ces dispositifs et pour tout renseignement complémentaire.

La chef d'unité scientifique,

Copie originale signée

Anne Fortin, MD, MSc